

Annexe

Annonces professionnelles

1. Animateur-Loisir-Tourisme (A.L.T.)

Définition du métier : Il (Elle) conçoit un programme d'animation adapté à une clientèle donnée. Il met en oeuvre, organise et coordonne ce programme. Il peut être amené à prendre en charge la logistique d'animation du centre.

Niveau demandé : Niveau Baccalauréat, deuxième langue souhaitée. Permis de conduire exigé, compétences sportives et/ou artistiques souhaitées.

Aptitudes requises :

Exigences physiques : excellente résistance physique et nerveuse.

Autres exigences : disponibilité, mobilité (possibilité de séjours de longue durée à l'étranger), force de caractère, bonne organisation personnelle, autonomie, débrouillardise, bonne présentation, facilité de communication et d'expression, sociabilité (sens de l'accueil et du service).

La pratique d'un ou plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une technique d'expression (théâtre, danse) est un atout.

2. Archiviste-Bibliothécaire

Définition du métier : Il (Elle) est amené à ranger les livres qui sont hors du circuit des lecteurs (aux archives), mais aussi remet en rayon, selon les disciplines, les livres rapportés.

Niveau demandé : Niveau baccalauréat (de préférence série littéraire). Bonnes connaissances littéraires souhaitées (littérature française et étrangère).

Aptitudes requises :

Exigences physiques : bonne résistance physique (station debout prolongée), bonne vision et audition, bon équilibre général et moral, vivacité d'esprit, pas ou peu d'antécédents allergiques (poussière).

Autres exigences : organisation, mémoire, conscience professionnelle, discrétion, disponibilité, précision, ordre et méthode, rapidité, goût du travail soigné.

Ne pas craindre l'isolement.